

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 26045**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Arts, Lettres, Langues Mention : Langues, Littératures et Civilisations Étrangères et Régionales

| AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION | QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION |
|---|--|
| Université Paris Ouest Nanterre la Défense (Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche) | Président de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense, Recteur de l'Académie de Versailles, Chancelier des Universités |

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

136 Langues vivantes, civilisations étrangères et régionales

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Métiers de l'enseignement, de la recherche, de la traduction et de l'interprétation, de la documentation, de la médiation culturelle et de la fonction publique

Compétences disciplinaires, compétences d'expression et de compréhension orale et écrite dans une ou plusieurs langues (parmi espagnol, italien, portugais); maîtrise de la recherche documentaire et des nouvelles technologies.

Capacité à assimiler, synthétiser, problématiser.

Capacité à mener et à organiser une recherche autonome, individuellement ou en groupe.

Concevoir, argumenter, communiquer et défendre les résultats d'un travail.

Respecter les règles éthiques en matière de savoir.

Pour les métiers de la culture et de la communication, réunir des informations, rédiger, exposer, animer un débat, résumer.

Métiers de la documentation : explorer un champ disciplinaire, classer les notions, gérer les documents, surveiller leur apparition.

Métiers de la recherche : établir avec rigueur un appareil critique.

Le Master mention Langues, Littératures et Civilisations Étrangères et Régionales (LLCER) comporte quatre parcours :

- Etudes Anglophones

- Cultures et sociétés germanophones, orientation « Kulturwissenschaften » / « cultural studies »

- Etudes Romanes

- Parcours International.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Enseignement, communication et culture, documentation.

Établissements scolaires, bibliothèques, archives, organes de presse, maisons d'édition, administrations publiques.

Métiers de la traduction.

Professeur (sous réserve de l'obtention d'un concours de la fonction publique), traducteur-interprète, journaliste, éditeur, cadre administratif et commercial, cadre international, médiateur culturel

Codes des fiches ROME les plus proches :

K2107 : Enseignement général du second degré

K2109 : Enseignement technique et professionnel

E1105 : Coordination d'édition

E1103 : Communication

E1108 : Traduction, interprétariat

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Initiation et approfondissement de la pratique de la recherche ; méthodes d'analyse et de synthèse ; approfondissement des connaissances spécialisées en civilisation, littérature, linguistique d'un ou plusieurs pays de langue allemande, anglaise, espagnole, italienne et portugaise.

Initiation aux problématiques complémentaires, vers la pluridisciplinarité et le renforcement de la culture générale.

Pratique de la langue et de la traduction, et stage professionnalisant.

Le diplôme est organisé en quatre semestres, chacun de trente crédits.

Au cours de chaque année (première année : M1 et deuxième année : M2), l'étudiant rédige un mémoire. Il participe à des séminaires de Tronc commun, et des séminaires disciplinaires et des séminaires transversaux. Il reçoit enfin un enseignement méthodologique.

Les séminaires peuvent valoir 3 ou 6 crédits.

Modalités de contrôle :

Les UE se compensent selon les modalités de contrôle votées par l'université. La compensation est intégrale entre les UE.

Le bénéfice des composantes acquises peut être gardé à vie (unités capitalisables)

Le mémoire doit être dactylographié. Il est soutenu oralement en fin d'année devant un jury.

L'accès en master 2 est soumis à l'agrément de la commission spécifique. L'étudiant doit définir un projet agréé par son directeur de recherche.

Validité des composantes acquises : illimitée

| CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION | OUINON | COMPOSITION DES JURYS |
|--|--------|--|
| Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant | X | PR, MCF et enseignants chercheurs intervenants dans le diplôme à Paris Ouest Nanterre La Défense |
| En contrat d'apprentissage | X | |
| Après un parcours de formation continue | X | PR, MCF et enseignants chercheurs intervenants dans le diplôme à Paris Ouest Nanterre La Défense |
| En contrat de professionnalisation | X | |
| Par candidature individuelle | X | |
| Par expérience dispositif VAE prévu en 2003 | X | Le président du jury (directeur de la formation continue) Le responsable pédagogique de la formation Un professionnel des métiers visés Un représentant de la formation continue Un représentant du monde professionnel en général |

| | OUI | NON |
|-----------------------------------|-----|-----|
| Accessible en Nouvelle Calédonie | | X |
| Accessible en Polynésie Française | | X |

| LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS | ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX |
|------------------------------------|---|
| | Double diplôme avec l'Université Fédérale de Bahia, Brésil (parcours études romanes) Double diplôme avec l'Université de Coimbra, Portugal (parcours études romanes) Double diplôme avec l'Université de Bologne (parcours international) |

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur

Références autres :

Arrêté du 30 avril 2015 accordant l'université Paris Ouest Nanterre La Défense en vue de la délivrance de diplômes nationaux

Pour plus d'informations

Statistiques :

Site de l'Observatoire de la vie étudiante

Nombre de titulaires de la certification (par sexe) pour les trois dernières années (il s'agit uniquement du nombre de titulaires de la certification qui arrivent sur le marché du travail : homme/femmes, L3, M2)

<http://ove.u-paris10.fr/>

Autres sources d'information :

Site de l'université : <http://www.u-paris10.fr/offre-de-formation-282684.kjsp>

Portail étudiant du ministère de l'Éducation nationale : www.etudiant.gouv.fr

Portail ONISEP : www.onisep.fr

Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales Cultures et sociétés germanophones : Kulturwissenschaften / Cultural studies -

M1

Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales Etudes anglophones - M1

Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales Etudes anglophones A distance - M1

Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales Etudes romanes - M1

Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales Etudes romanes-Espagnol A distance - M1

Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales Parcours international - M1

Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales Cultures et sociétés germanophones : Kulturwissenschaften / Cultural studies - M2

Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales Etudes anglophones - M2

Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales Etudes anglophones A distance - M2

Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales Etudes romanes - M2

Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales Etudes romanes-Espagnol A distance - M2

Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales Parcours international - M2

Site Internet de l'autorité délivrant la certification

Lieu(x) de certification :

Université Paris Ouest Nanterre La Défense
200, avenue de la République
92001 NANTERRE Cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Paris Ouest Nanterre La Défense
UFR LCE - Bâtiment V
200, avenue de la République
92001 Nanterre Cedex

Historique de la certification :

Fiche remplacée par la fiche nationale n°31503

Arrêté accréditation 2009-2014 : n. 20090308 Langues, littératures et civilisations étrangères, spécialités 1 Monde anglophone 2 Traduction anglaise spécialisée 3 Études Romanes 4 Cultures politiques et sociétés d'Europe centrale et orientale
Arrêté accréditation 2014-2019 : n. 20141257 Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales